

AUSSONNE

Actualités

FEVRIER 2017

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Zoom sur
le chantier du PEX

p.3

Services
à la personne
**35 ans de présence
attentive**

p.8-9





SOMMAIRE

	pages
Zoom sur	3
Le Pex en chantier	
Environnement	4-5
L'heure est au « Zéro-Phyto » Le compostage redevient tendance	
Urbanisme	6
Une coupe de printemps pour vos haies	
Citoyens à l'honneur	7
Travail, engagement citoyen... des valeurs reconnues	
Social	8-9
Maintien à domicile, 35 ans de soutien aux Aussonnais	
Enfance-Jeunesse-Education	10-11
Les élus juniors préparent le printemps Bilan positif pour le Projet Educatif De Territoire (PEDT)	
Economie	12-13
Jobs d'Eté, ne manquez pas les Rendez-Vous	
Culture	14
Nouveau : les boîtes à lire se préparent	
Vie associative	15-17
Du nouveau dans les bureaux	
Expression libre	18
Adresses utiles	19
Temps forts	20
Téléthon, une édition sous haute mobilisation	

Chers(ères) Administrés(ées),

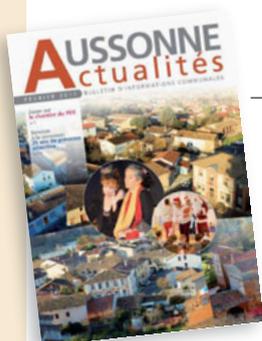
Bonne année à tous, aux lecteurs assidus d'Aussonne Actualités (n'oubliez pas la news-letter sur le site communal ou la page facebook), aux lecteurs occasionnels (venez nous lire plus souvent, il n'y a que le premier pas qui coûte) pour vous tenir informés du quotidien de votre commune.

Il est naïf de croire que tous les problèmes s'évaporeront du fait de la nouvelle année mais rien ne nous empêche d'espérer que nous avançons dans le bon sens pour l'avenir du village dans lequel nous avons choisi de vivre.

Cette année, notre commune est concernée par le recensement du 19 janvier au 28 février. Je vous remercie d'avoir réservé d'ores et déjà, à nos agents recenseurs le meilleur accueil. C'est une opération obligatoire menée avec l'INSEE dont l'objectif est de fournir des données récentes et régulières sur notre population, nos logements et leurs caractéristiques.

Une nouvelle fois bonne année à toutes et à tous et faisons en sorte que 2017 soit plus humaine et solidaire et vous me permettez une citation de Martin Luther King « nous sommes condamnés à vivre ensemble comme des frères, sinon nous mourrons ensemble comme des idiots ».

Le Maire,
Lysiane MAUREL



Numéro gratuit

Graphiste :
Philippe ORSEAU
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur :
MESSAGES
Tél. 05 61 41 24 14

Photo couverture Michel Lian



Parc des Expositions

Le chantier est officiellement lancé

C'était la bonne nouvelle de fin d'année, Noël avant Noël : après un long temps de silence, le site de Garossos a repris vie. Le chantier du PEX a été officiellement lancé en présence des représentants des collectivités publiques et des entreprises concernées. Il est actuellement « le plus important de la Région Occitanie ».

Depuis quelques semaines, la noria des engins de chantier et l'installation des grands bâtiments blancs avaient marqué, sur le terrain, le démarrage des travaux préparatoires. Ces premières interventions ont ramené l'espoir dans le camp des communes d'accueil de cet équipement public hors pair. La consolidation du financement avait imposé un report de la construction et pesé lourdement sur les projets locaux. L'ouverture d'une fenêtre sur l'avenir a donc été saluée avec satisfaction par les maires impliqués au premier chef, Lysiane Maurel (Aussonne), Patrice Rodrigues (Beauzelle), Alain Toppan (Cornebarrieu) et Bernard Keller (Blagnac).

Ils étaient présents, le 16 décembre, auprès de Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole qui officialisait le début du gigantesque chantier. Georges Méric, président du Conseil Départemental, contributeur financier important était également présent. Retenue, Carole Delga, présidente du Conseil Régional, autre partenaire du projet, était représentée.

Un impact économique fort

Les retombées économiques attendues sont essentielles pour le territoire métropolitain ; mais elles sont aussi vitales pour notre bassin d'emploi. Déjà le chantier va faire intervenir 500 personnes chaque jour dont 48 équivalents temps plein dans le cadre des emplois d'insertion. En lui-même, il représente un défi et se veut exemplaire.

Ce chantier qui doit durer trois ans est également orienté « 0 accident » et « chantier propre », deux caractéristiques déjà expérimentées avec succès sur des ZAC comme Monges ou Andromède. L'installation de la base vie n'est pas l'acte fondateur du dossier : les démarches administratives ont constitué un long et lourd préalable, mais c'est le premier pas visible. Cette base de vie est à la hauteur du projet : gigantesque ! Evolutive, elle occupera à terme 1,5 ha et regroupera plus de 300 modules de chantier. Elle réunira tous les acteurs : entreprises, bureaux d'études, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

Une concertation publique en cours

Une première consultation des entreprises est en cours pour la construction du Centre de Conventions-Congrès et le prolongement de la ligne de tramway. Une phase de concertation préalable à l'aménagement pour le développement d'activités économiques autour du nouveau Parc des Expositions & Centre de Conventions vient de démarrer le 31 janvier. Elle durera jusqu'au 7 mars. De nombreuses sources d'information sont à disposition des administrés :

Un site Internet dédié au nouveau Parc des Expositions & Centre de Conventions présentant l'opération d'aménagement :

www.toulouse-euro-expo.com

Un dossier de concertation au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse ; à la Mairie d'Aussonne.

Un registre de recueil des observations du public sera disponible au format papier à la mairie, un registre numérique via le site Internet dédié à l'adresse :

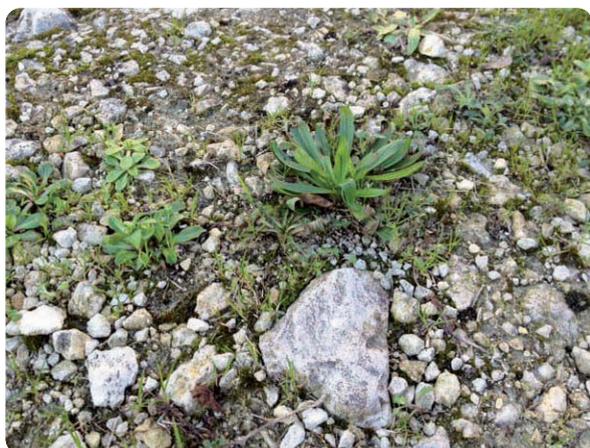
www.toulouse-euro-expo.com

Des expositions : au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse ; à la Mairie d'Aussonne.

Vu d'ici

Quel statut pour le chemin d'Uliet

Si la municipalité se réjouit de voir démarrer enfin ce chantier du Parc des Expositions, elle reste attentive aux aléas qui pourraient en découler. Ainsi, dès le 7 avril 2016, Lysiane Maurel appelait l'attention d'Europolia, maître d'ouvrage délégué sur la vocation présente et à venir du Chemin d'Uliet. A l'intérieur du périmètre défini pour le PEX, des voies sont tracées pour permettre la circulation des engins de chantier. Mais parmi ces voies intérieures, à ce stade des travaux, aucune ne vient doubler le chemin d'Uliet. La question posée est donc de savoir si le chemin d'Uliet, voie de desserte typiquement communale va être doublée pour les besoins des travaux ou si, au contraire, elle va être utilisée en l'état actuel par le chantier, générant ainsi des désagréments pour la population locale. C'est sur ce point que porte le courrier du 7 avril de même que la relance faite le 3 octobre par Lysiane Maurel. A ce jour, la question reste posée.



Le printemps se prépare

Réchauffement climatique oblige, les traitements phytosanitaires sont mis au banc des accusés. De nouvelles pratiques plus écologiques composent un nouveau paysage pour les collectivités en charge des espaces publics. Métropole et Commune prennent des initiatives qui s'imposent... Les particuliers sont invités à en faire autant.

Entretien

Suppression des traitements phytosanitaires

Depuis trois ans, les services techniques de la commune avaient anticipé l'application de la nouvelle législation. Ils ont banni l'utilisation des produits phyto-sanitaires pour l'entretien de l'espace public. Seuls deux sites échappent à ce traitement naturel, le cimetière et le stade municipal. Les étendues à entretenir sont trop importantes pour permettre des interventions alternatives ou raisonnées.

A son tour, Toulouse Métropole vient de supprimer le recours aux traitements phytosanitaires. Chargée de l'entretien des espaces publics, elle en a informé les communes et prévient des conséquences :

Le trottoir devant la porte vous paraît un peu « moussu » et des petites herbes folâtrant dans les interstices ? Il n'y a rien d'anormal, Toulouse Métropole est entrée dans l'ère « Zéro-Phyto ».

Pourquoi ? La loi du 22 juillet 2015, « pour la croissance verte » impose aux collectivités publiques de tendre vers le Zéro-phyto à partir du 1er janvier 2017.

Comment ? Toulouse Métropole va procéder à une gestion de l'herbe à partir de techniques alternatives : balayeuse avec des brosses plus dures, outils de coupe (rotofil, débroussailluse, binette, etc.) ou encore prévention de la pousse (paillage, ensemencement), choix d'espèces végétales adaptées dans les espaces publics...

Qu'est-ce que ça change ? Il faut s'accoutumer à voir des trottoirs verdissants, quelques herbes folles dépasser un peu, un gazon tondu moins ras... autant de petits changements qui ne remettent en cause ni la qualité de vie ni la sécurité.

Et demain ? Préparez-vous ! Ce qui est interdit aux collectivités publiques à compter du 1er janvier 2017 le sera un jour pour les particuliers. Au 1er janvier 2019, cette même loi prévoit que « la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs ». Qu'on se le dise !

Compostage individuel Commandez, on vous livre

On ne présente plus les intérêts du compostage individuel. Pour tous ceux qui disposent d'un coin de jardin, le compost obtenu à partir des débris fermentescibles de cuisine et de végétaux, c'est de l'engrais naturel, riche et à bon marché. Pour la collectivité, c'est autant de déchets en moins à recycler donc... autant d'économies réalisées pour le contribuable. Bref, on engraisse le sol et on dégraisse la poubelle.

On ne présente plus non plus, les composteurs individuels. Ces contenants en plastique recyclé ou en pin maritime font partie du décor à Aussonne depuis les années 2000, date de leur première distribution. Toulouse Métropole qui a repris la compétence « déchets » a constaté qu'une marge de progression était encore possible et lance une nouvelle campagne de sensibilisation au compostage individuel. Pour plus d'efficacité, elle développe plusieurs actions :

Une réservation facilitée :

Cette réservation peut se faire directement en ligne via des formulaires téléchargeables sur : <http://www.toulouse-metropole.fr/services-proximite/proprete/aussonne>.

Vous trouverez également ces bons de réservation sur le site internet de la com-



mune www.aussonne.fr et, en version papier, à l'accueil de la mairie.

Des prix attractifs :

Toulouse Métropole soutient financièrement cette opération et vend 15 € les petits composteurs (320 l ou 400 l), 25 € les grands (600 l ou 620 l), en plastique 100 % recyclé ou en pin maritime...

La livraison à domicile... ou presque !

Les composteurs commandés, seront livrés directement au Centre Technique Municipal, chemin de la Vitarelle, le 25 mars à partir de 10 h. Cette distribution sera suivie d'une réunion d'information.

Plus d'infos - Tél : 0800 201 440
compostage@toulouse-metropole.fr
Site : toulouse-metropole.fr (rubriques : Mission/Déchets/compostage)

Deux composteurs dans les Jardins Solidaires

Les Aussonnais qui s'activent depuis février dernier dans les jardins solidaires n'ont aucun regret. Ils ont eu le plaisir de cultiver, de voir pousser et de consommer des légumes frais et naturels tout l'été. La première saison a donc tenu ses promesses : enrichir la terre et commencer à la rendre productive.

La deuxième saison va permettre d'aller plus loin et de faire vivre ces jardins autrement. Des animations vont être programmées. Deux dates sont retenues.

Le 4 mars à 10 heures, installation de composteurs – Les cultures ayant commencé, il est désormais possible de produire, directement, du compost de bonne qualité grâce aux déchets de jardin, brindilles, produits du désherbage naturel, feuilles... Le règlement intérieur des Jardins Solidaires, il faut le rappeler, interdit toute utilisation de produits phytosanitaires. Pour amender le sol, dès la saison prochaine, ils pourront utiliser du « compost maison ». Deux composteurs de 400 l en pin maritime ont été commandés à Toulouse Métropole. Ils seront livrés le 4 mars et les membres du groupe de travail « Jardins Solidaires » bénéficieront d'une large information. Seront également associés à cette réunion d'information les référents de la parcelle pédagogique : directrices d'école, directeur de l'IME, animateurs des centres de loisirs...

Le 1er avril, portes ouvertes aux jardins – Le programme de cette manifestation est en cours d'élaboration, mais le cadre général est dessiné. Les jardins solidaires seront ouverts au public. Des animations auront lieu « autour du jardin et du compostage ».

En bref

Plan climat

La consultation lancée par Toulouse Métropole dans le cadre du Plan Climat Air Energie se poursuit. Toulouse Métropole organise plusieurs rencontres sur cette thématique :

- Lundi 6 mars : 2^{ème} rencontres citoyennes "Climat & transition énergétique". Un plan d'actions sera finalisé.

- Jeudi 13 avril : adoption du plan d'actions au Conseil de la Métropole. La consultation porte sur 7 thématiques. Les idées et/ou suggestions de solutions sont les bienvenues. Plus d'infos sur toulouse-metropole.fr

Encombrants

La collecte des encombrants est réalisée par les services communaux pour le compte de Toulouse Métropole. Cette collecte spécifique est réservée à des objets non transportables dans un véhicule personnel, La prochaine collecte aura lieu le 22 mars. Uniquement sur inscription en mairie. Tél 05 62 13 47 20



Urbanisme

Haies privées et domaine public

Vous préférez les haies vives aux moellons pour protéger votre espace privé. Vous avez le droit : chez vous, c'est chez vous. Mais votre jardin est peut-être en limite d'une rue, d'un trottoir, bref, d'un espace public... et l'espace public, ce n'est plus chez vous. Il faut sans doute rappeler que « les branches, racines qui avancent sur l'emprise du domaine public doivent être coupées ». Les haies qui débordent des grillages et empiètent sur le trottoir, aussi. A qui incombe cette charge ? Les textes officiels sont formels : cet entretien est à la charge du propriétaire ou de l'exploitant qui doit « sauvegarder la sûreté et la commodité du passage ».

Cette nécessité de ne pas envahir l'espace public vaut aussi pour les arbres. Il est de la responsabilité des propriétaires d'élaguer les arbres débordant sur la chaussée, voire de les abattre s'ils représentent un danger.

La loi prévoit aussi « qu'en cas de non respect, le maire peut, exercer ses pouvoirs de police et imposer ces mesures ». Mais à Aussonne, l'esprit citoyen est développé et un simple rappel des réglementations en vigueur est sans doute suffisant pour qu'aux premiers beaux jours taille-haies et tronçonneuses reprennent du service... aux heures autorisées, cela va de soi. Ces créneaux ont été fixés par arrêté préfectoral du lundi au vendredi de 8h30-12h et de 14h30-19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h et de 16h à 18h



Enquêtes et réunions publiques

Plan Local d'Urbanisme d'Aussonne – Le Plan Local d'Urbanisme de Toulouse Métropole évolue. Le Plan Local d'Urbanisme d'Aussonne aussi. Il est en phase de modification soumise à enquête publique. L'enquête a démarré le 31 janvier et se poursuivra jusqu'au 2 mars. Pendant cette période, tous les documents peuvent être consultés en mairie. Par ailleurs, le commissaire enquêteur tiendra deux permanences en mairie, le mercredi 15 février de 8h30 à 11h30 et le jeudi 2 mars, de 15h à 18h.

Réunion publique pour le PLUi-H – La concertation sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat (PLUi-H) se poursuit. Une nouvelle réunion publique est prévue pour présenter les orientations et les pièces réglementaires liées au volet Habitat. Pour notre secteur, la réunion publique se tiendra le mercredi 22 mars à 20h à la Salle Gascogne, Allées du Rouergue à Colomiers.

Règlement Local de Publicité Intercommunal – Une réunion dédiée à la concertation sur ce règlement aura lieu le mardi 28 mars à 19h30 au siège de Toulouse Métropole – 6, rue René Leduc à Toulouse.

Sécurité

Démarchage à domicile...

Faux postiers, faux agents d'EDF, faux policiers, faux plombiers... de nombreux faux professionnels peuvent sonner à votre porte pour s'introduire indument chez vous.

La brigade de gendarmerie nationale de Beauzelle met en garde, notamment les seniors, sur ces pratiques délictueuses et délivre quelques recommandations utiles :

- Si on sonne à votre porte, regardez par le judas ou par l'entrebâilleur avant d'ouvrir.
- Ne vous fiez pas à l'uniforme. Demandez à votre visiteur de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Ne laissez jamais entrer une personne que vous ne connaissez pas !!!
- Proposez-lui plutôt de repasser ; ce délai vous laisse le temps de procéder aux vérifications nécessaires. Entre temps, vous pouvez effectuer un contre-appel en téléphonant directement aux organismes (poste, gaz, électricité...). Les coordonnées figurent en général sur vos factures.

... Ou téléphonique

De même, si vous êtes propriétaires vous êtes peut-être la cible de démarcheurs téléphoniques pour des pseudos vérifications de toiture, d'isolation... de votre maison. Ils se recommandent souvent de « la mairie ». Restez prudents : la mairie n'a donné aucun agrément de ce type et il n'y a aucune obligation légale à faire visiter votre maison pour un devis. Vous devez vous y opposer.

Vous pouvez aussi contacter la gendarmerie au 05 62 74 51 70 tous les jours, dimanche compris, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ou au 17 ou la police municipale du lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h - Tél : 05.62.13.47.24 ou 05.62.13.45.77



Des vœux chaleureux et sincères

La traditionnelle cérémonie des vœux avait pris cette année, un air de grand rassemblement. Les personnalités civiles, religieuses et militaires, les entreprises... étaient rejointes par les nouveaux habitants et les médaillés du travail, accueillis par les élus du Conseil Municipal des Enfants. Lysiane Maurel, entourée de nombreux élus locaux rappelait que si le climat général restait à la vigilance, la volonté d'avancer devait être la plus forte. Pour preuve, elle rappelait que la ville n'avait voulu annuler aucune manifestation et que des projets majeurs avaient été menés en matière d'équipement ; elle rappelait l'effort tout particulier fait pour les jeunes avec, l'ouverture de l'école Louise-Michel. Elle disait aussi à quel point le démarrage du chantier du PEX donnait d'espoir à notre secteur. Elle ne manquait pas de remercier les différents acteurs qui soutiennent la commune : Métropole, Conseil Départemental... A ce titre, elle soulignait en particulier l'accompagnement efficace de Françoise Imbert, députée, qui depuis plus de vingt ans apporte son aide à la commune (cf ci-contre).



Un temps d'intense émotion

Députée emblématique de notre canton, Françoise Imbert a, depuis plus de vingt ans, donné de son temps et de son attention, sans compter à notre secteur et à la commune d'Aussonne. D'une extrême disponibilité tant pour recevoir les jeunes élus à l'Assemblée Nationale que pour honorer de sa présence des manifestations locales ou défendre les valeurs républicaines, Françoise Imbert terminera en juin son ultime mandat. Elle avait tenu à annoncer elle-même, officiellement, sa décision au cours de cette cérémonie. Elle disait à quel point l'investissement citoyen de Lysiane Maurel lui paraissait exemplaire. Au titre de cette collaboration fructueuse, elle lui remettait la plaque de l'Assemblée Nationale... un moment de forte émotion partagée par la nombreuse assistance.

En bref



SDIS

Un nouveau centre de secours à Aussonne

L'augmentation de la population dans le département fait naître de nouveaux besoins en moyens humains, mais aussi en locaux pour les services de secours (cf appel à volontaires Aussonne Actualités Octobre 2016). Pour répondre à sa mission, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) va ouvrir deux nouveaux centres. L'un d'eux se situera sur une parcelle limitrophe du Parc des Expositions, une implantation qui bénéficiera en particulier d'un réseau routier adapté à des interventions d'urgence. L'établissement mixte regroupera pompiers professionnels et pompiers bénévoles. L'ouverture est prévue à l'horizon 2020.

Elections

L'année 2017 sera une année à scrutins. Quatre rendez-vous citoyens à enjeux majeurs sont programmés :

- Les élections présidentielles les dimanches 23 avril pour le 1^{er} tour et 7 mai pour le second tour
- Les élections législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Les bureaux de vote sont depuis longtemps, hébergés à l'école Jules-Ferry. La configuration du site, la présence de parkings de proximité en nombre suffisant en font un lieu adéquat. L'ouverture de l'école Louise-Michel ne changera rien. Tous les bureaux de vote sont maintenus à l'école Jules-Ferry.



Service à la personne... 35 ans de veille attentive

Poursuivre sa vie chez soi quand l'âge est venu, est un privilège. En 1981, le Conseil d'Administration du Bureau d'Aide Sociale sous la présidence de Guy Salières en avait pleinement conscience. Cette année-là, le 24 novembre, il se décide à « *organiser un service d'AIDE MENAGERE en faveur des personnes âgées et handicapées Adultes* ». Il en précise les contours : « *Ledit service a pour but de faciliter leur maintien à domicile et d'éviter dans la mesure du possible un placement ou une hospitalisation en mettant à leur disposition des Aides Ménagères chargées de l'entretien du domicile, des courses, de la cuisine... Elles ne doivent en aucun cas donner des soins infirmiers* ».

Depuis trente cinq ans, les Bureaux d'Aide Sociale sont devenus des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les agents d'accompagnement à la personne se sont substitués aux Aides Ménagères. L'accent est mis sur l'humain autant que sur le service. Depuis aussi, certaines communes ont délégué la gestion de ce secteur à des associations, voire à des organismes marchands. Aussonne a toujours maintenu au

sein du service public cette mission qui va bien au-delà des tâches ménagères.

Une relation individualisée

L'équipe, constituée de 14 agents communaux, n'intervient pas uniquement sur le plan technique. Pour ces « anges gardiens », l'essentiel de la mission se situe même ailleurs. « Nos agents assurent une veille. Elles savent alerter sur l'état de santé de la personne si celle-ci donne des signes de faiblesse », disent Lysiane Maurel, maire et présidente du CCAS et Sylvie Llobères, vice-présidente. Trente-cinq ans après sa création, le service respecte bien sa mission originelle : faciliter le maintien à domicile. Et les agents confirment : « Nous accompagnons les personnes au quotidien et ce parfois pendant des années. Pour respecter leur confort, nous apportons une réponse individualisée. Nous partageons leur quotidien, leurs petites habitudes... Notre relation est forcément affective, avec elles mais aussi avec les familles. Même si nous savons garder une certaine distance dans nos relations, nous nous attachons forcément à ceux que nous entou-

rons »... Et la fin de vie est une épreuve pour tous. La ville en est consciente. Elle fait aider son équipe ; des groupes de paroles sont régulièrement organisés pour évacuer le trop-plein émotionnel, gérer objectivement les situations. Une fois par semestre, l'équipe se réunit avec une psychologue et évoque les cas problématiques. Au-delà de ce temps d'échanges commun, chacune peut bénéficier d'une écoute téléphonique individuelle et anonyme.

Mais pour aussi lourde que soit la prise en charge des personnes âgées ou handicapées, pas une ne renoncerait à son travail. « Nous avons la chance d'avoir une équipe tonique », dit Karine Danos qui gère le service. C'est aussi parce qu'elles se sentent utiles que les aides à domicile mettent tant d'enthousiasme à remplir leur mission. « Pour la plupart, les familles nous témoignent leur confiance et leur reconnaissance. Nous apportons du bien-être aux aînés, mais en plus, nous soulageons leurs proches qui ne peuvent pas toujours se rendre disponibles. Et ça, c'est aussi un plus dans notre métier », disent-elles d'un commun accord.



Colis de Noël

Les périodes de fin d'année sont parfois longues et moroses pour les aînés isolés de leur famille. Le Centre Communal d'Action Sociale veille à apporter un peu de chaleur aux seniors, les Aussonnais de plus de 75 ans ! La qualité de vie à Aussonne aidant, ils sont nombreux dans cette tranche d'âge ! Cette année, 360 colis gourmands ont été distribués par les administrateurs du CCAS, les élus Aussonnais et les conseillers municipaux juniors. Un peu de chocolat, un peu de caissette et un sourire, le colis de Noël, c'est aussi une part de solidarité due par la collectivité à ses aînés.

Population

Nous sommes 7027 !

... 7027 Aussonnais comptés et recomptés par le très sérieux Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Ce chiffre n'a rien à voir avec le nouveau recensement général de population qui vient de commencer. Le recensement général est réalisé tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 h, mais l'INSEE procède chaque année à des comptages et des réévaluations. Lors du dernier recensement général, en 2012, le nombre d'Aussonnais était de 6732 habitants. Depuis, de nouveaux programmes immobiliers ont été livrés, de nouveaux foyers se sont installés. L'INSEE a procédé au décompte des nouveaux arrivants à partir de l'évolution du parc de logements et de la composition des ménages. Au 1^{er} janvier 2014, la population était passée à 6922 habitants. Au 1^{er} janvier 2017, officialisé par décret, le nombre des Aussonnais est de 7027. Ce nombre est important, c'est l'un des critères essentiels pour le calcul des subventions publiques reçues par la commune. C'est aussi ce chiffre qui oriente la construction d'équipements publics comme les écoles, les crèches...



Jouets

Depuis trois ans, les Rescapés d'Ovalie mettent à disposition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un stand au Marché de Noël. Grâce à ce partenariat, le CCAS récupère des jouets offerts par des enfants aussonnais qui n'en avaient plus l'utilité. De son côté, l'Association des Parents d'Elèves remet au CCAS les invendus de sa bourse aux jouets. Enfin, cette année, le CCAS a ainsi recueilli 27 places de bowling, 10 places de cinéma au CGR, des livres offerts par Mac Do et 10 entrées pour Aeroscopia. L'ensemble de ces actions remplit la hotte du Père Noël qui a pu déposer ces jouets au pied du sapin des enfants et des jeunes les moins favorisés.

Ateliers collaboratifs

Ils reprennent avec la nouvelle année, les ateliers collaboratifs qui connaissent toujours une bonne audience. Les deux prochains prévus, toujours autour de la couture et de la création textile, le 18 mars et le 22 avril, à partir de 14 h à la Salle des Fêtes. C'est noté ?



Plan grand froid

Le CCAS est l'acteur public de développement de l'action sociale. Mais il ne travaille pas seul. S'il mène des actions « interservice », il a aussi établi des relations de qualité avec le milieu associatif et à travers lui, avec les Aussonnais. L'exemple le plus récent est celui de la braderie du Foyer Rural qui connaît chaque année une bonne audience. Après la vente, certains déposants n'ont pas souhaité récupérer leurs invendus de vêtements ou de jouets. Très spontanément, le Foyer Rural les a cédés au CCAS qui les redistribuera à des familles suivies et soutenues.

Un lien très fort est également établi depuis deux ans avec l'Association des Parents d'Elèves. Après sa bourse aux jouets, l'Association a pris l'habitude de transférer au CCAS les jouets laissés par certains parents.

Médiation familiale

Les prochaines permanences d'information sur la médiation familiale se dérouleront les 15 février, 15 mars et 5 avril, de 9 h à 12 h dans les locaux du Lien Social – 200 route de Merville – Sur rendez-vous au 05.62.13.45.73



Sur tous les fronts, les élus juniors ont, en décembre, distribué les colis de Noël aux aînés de la commune. En janvier, ils remettaient aux nouveaux habitants les cadeaux de bienvenue.



Dans les écoles Une grainothèque à Jules-Ferry

Le PIJ est venu prêter main forte aux équipes des ALAE, notamment pour sensibiliser les enfants au Développement Durable dans un espace privilégié, le patio ! la période des semis approche et les enfants commencent à préparer les futures plantations de légumes. Une grainothèque a déjà été mise en place et se remplit petit à petit. Des boutures de romarin et de saule ont été faites, une parcelle a été couverte pour affronter les températures hivernales. Les autres parcelles accueillent déjà un murier sans épines, un framboisier, des fraisiers, un pied d'artichaut, des bulbes de fleurs diverses... Les enfants ont également été sensibilisés au « Land Art » et un parcours sensoriel est à leur disposition...

Le printemps du CME

Très présents lors des commémorations, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont aussi beaucoup travaillé à la préparation des actions qu'ils vont mener ces prochains mois. Ces projets sont intéressants puisqu'ils ont un lien direct avec la vie de la cité.

Un rallye sur les traces du passé

Dans la pratique, les élus juniors vont attendre les beaux jours pour investir l'espace public. L'idée, c'est de mieux connaître et mieux faire connaître la ville dans laquelle ils vivent. Sur la forme, ce rallye sera pédestre et prendra les codes d'un jeu de piste. Le CME a bien avancé. Les questionnaires sont rédigés, les informations vérifiées. Profitant des vacances de Noël, un petit groupe a fait un parcours de reconnaissance dans la ville. Commencez à bûcher votre histoire locale, le rallye est programmé, sauf imprévu, pour le 13 mai au matin. A suivre.

Boîtes à lire

C'est le deuxième grand projet des élus juniors. Ils vont contribuer à une action initiée par la commission culture et participer à la création et à l'installation des « boîtes à lire » dans la commune (cf. p. 14)



Tri sélectif

Toujours dans un esprit de citoyenneté, les élus juniors pourraient développer un projet en lien avec les écoles autour du tri sélectif. L'action pourrait démarrer avec le tri du papier. Une demande de conteneurs a été déposée auprès de Toulouse Métropole en ce sens. Le propos serait plus général par la suite et pourrait concerner tous le « recyclable » : emballages, déchets de restaurant scolaire...

En bref

Parents d'Elèves

Toujours mobilisée, l'association des Parents d'Elèves a tenu sa bourse aux jouets fin novembre à la salle polyvalente de l'école Jules Ferry. Tous les jouets recueillis ont été mis à la revente. Les bénéficiaires ont été reversés au profit des enfants des deux écoles primaires. Comme l'an passé, les invendus ont été remis au Centre Communal d'Action Sociale.

Visite de courtoisie

Venu présenter, à la rentrée, le parcours citoyen au Collège, Georges Méric, président du Conseil Départemental, est revenu le 2 décembre au Collège Germaine-Tillion. Accompagné des conseillers départementaux du canton, Line Malric et Pascal Boureau, il a rencontré les 13 agents territoriaux du collège employés au service de restauration collective. Il faut rappeler que le Conseil Départemental assure la charge financière de ce service.



Noël autrement...

Le succès quand même

Le plan Vigipirate avait, l'an passé, forcé la Caisse des Ecoles à revoir sa formule pour Noël. Exit le spectacle offert à tous les établissements à la Salle des Fêtes : il avait été remplacé par des interventions au sein de chaque école. La formule avait été appréciée ; elle a été reconduite. En décembre, la venue d'artistes dans les écoles était donc un choix. Numéros de cirque, de magie... les prestations ont pu s'adapter à l'âge des enfants. Parfaitement équipées en salles confortables, les deux écoles communales se sont prêtées à ces animations. La proximité des enfants et des artistes était aussi un « plus » dans cette formule qui a fait l'unanimité.

D'autant que Bonhomme Noël avait le plan de la commune bien en tête et il n'a pas manqué la visite aux élèves. Bonbons, livres... il n'avait rien oublié.

PEDT

Le comité de pilotage tire un bilan positif

Outil de co-éducation, le Projet Educatif Territorial s'est imposé avec la réforme des rythmes scolaires. A Aussonne, il avait été mis en œuvre sans attendre cette réglementation. Cette démarche avait été initiée dans les écoles parce qu'elle favorisait « le partage des valeurs communes » entre tous les acteurs qui entourent l'enfant : éducation nationale, commune, parents d'élèves, tissu associatif... Suivi et évalué par un Comité de Pilotage, ce projet a fait l'objet d'une analyse le 16 janvier. Plusieurs actions ont été saluées pour leur rôle de prévention et d'éducation :

Les ateliers du CLAS : Ces Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire sont à l'œuvre au collège comme dans les écoles primaires. Pour les animateurs mis à disposition par la commune, il ne s'agit pas de « faire faire les devoirs aux enfants », mais de leur apporter des bases de méthodologie, d'organisation, de les sensibiliser à la culture et au savoir. Sur conseil des enseignants ou sur demande des familles, les élèves peuvent être inscrits dans ces ateliers reconnus pour redonner confiance aux élèves.

L'atelier Foyer au Collège : Quatre jours par semaine, un animateur du CLAPs, centre communal de loisirs pour adolescents, et le coordonnateur Enfance-Education-Jeunesse, accueille les collégiens sur libre participation. Autour d'activités libres ou programmées par les jeunes, la parole circule sur des thèmes divers : sports, musique, arts, sujets de société... les esprits se détendent.

Les activités culturelles : Une nouvelle initiative va voir le jour grâce au partenariat de la commune et de l'association Lire et Faire Lire. Des temps de lecture vont être organisés dans les crèches, les écoles maternelles et élémentaires. Les bénévoles de l'association interviendront dans ces établissements dans le cadre du PEDT.



Point Information
Jeunesse

Sur tous les fronts

Non au harcèlement

La journée nationale « Non au harcèlement » a donné lieu à un partenariat durable entre le PIJ, le CLAP'S et les établissements scolaires Louise Michel et Jules Ferry. Le but : sensibiliser les plus jeunes au harcèlement scolaire. Des malettes pédagogiques ont été élaborées. De manière pérenne, elles vont servir de support d'information sur les risques et conséquences de ce phénomène. Adolescents en devenir, les jeunes sont propulsés de plus en plus précocement dans le monde du numérique et de l'Internet. Leur utilisation n'est pas toujours sans danger et peut avoir des répercussions dans les sphères privée et scolaire.

Des ateliers débat conduits par les animateurs du PIJ et du CLAP'S, ont eu lieu fin janvier.

Parallèlement à ces actions, un projet sur le « cyber-harcèlement » est à l'étude avec le collège. L'objectif est de sensibiliser les jeunes et les parents à la bonne utilisation des nouvelles technologies pour prévenir le « cyber-harcèlement ». Une soirée débat est envisagée.

On reconduit :

Plusieurs actions du PIJ connaissent une fréquentation régulière. Elles sont reconduites en 2017 :

Les permanences Mobilités Internationales, sont assurées par Barbara les lundis matin et mercredis après midi. Il s'agit d'aider les jeunes à trouver les bons relais pour « faciliter la mobilité internationale et pour aider à leur insertion professionnelle et sociale ». Sur rendez-vous. 05 34 52 92 64.

L'accompagnement Formation-Métiers. Il est assuré du mardi au vendredi aux heures d'ouverture du PIJ. L'intérêt : apprendre à travailler sur la confiance en soi, définir précisément son projet d'insertion, l'orientation, connaître les démarches nécessaires à réaliser auprès des différents professionnels du secteur.

Les forfaits skis : à la journée, non datés, toutes périodes, sans file d'attente. Réductions sur la location de matériel.

Plus d'infos
PIJ - 3 rue du Fort
Tél : 05.34.52.92.64

Rendez-vous Jobs d'été

Aussonne reste fidèle à ces rendez-vous conçus pour aider les jeunes à financer leurs vacances mais aussi à approcher le monde de l'emploi. Les Rendez-Vous Jobs d'Été se dérouleront cette année le 18 mars, de 9 h 30 à 13 h à la Salle des Fêtes. C'est noté !

L'opération RV Jobs d'Été est soutenue par les communes de l'ex-Constellation -Cornebarrieu, Mondonville/Seilh- mais le service emploi et le PIJ d'Aussonne portent l'essentiel de cette manifestation. Cette journée s'adresse :

Aux jeunes majeurs en recherche de « petits boulots » pendant leurs vacances. Aucune spécialité n'est exigée. Les offres disponibles du moment sont affichées. On trie, on s'informe, on note les coordonnées... L'idéal est de venir avec son CV. Au besoin, un poste « CV » est ouvert pour les oublieux.

Les jeunes majeurs peuvent aussi rencontrer des entreprises, s'informer sur des formations, sur la mobilité internationale et commencer à se projeter sur l'avenir. Animation, aéronautique, services à la personne... des professionnels de ces secteurs sont présents.

Aux jeunes mineurs : eux n'ont pas accès aux offres d'emploi, mais ils sont invités à rencontrer des employeurs, des formateurs... pour se sensibiliser au monde professionnel, avoir une idée plus précise des secteurs recruteurs.

Aux familles : ces rendez-vous permettent d'avoir une idée plus concrète des formations disponibles, filières porteuses...

Aux entreprises qui chaque année recrutent des intérimaires pour remplacer leur personnel titulaire pendant les périodes de congés. Elles peuvent soit faire parvenir leurs offres au service emploi de la ville (coordonnées ci-dessous), soit venir rencontrer les jeunes pour parler de leur travail.

Aux particuliers qui peuvent, occasionnellement, avoir besoin de « coups de main » pour des tâches diverses : jardinage, garde d'animaux... pendant les congés d'été.



A noter : En prévision de cette journée, le PIJ assurera un accompagnement renforcé « réalisation de CV » du lundi 13 au vendredi 17 mars aux heures d'ouvertures du PIJ. Avec ou sans RDV.

Rendez-vous jobs d'été
Le samedi 18 mars de
9 h 30 à 13 h, à la salle
des Fêtes d'Aussonne
Plus d'infos au
05 62 13 48 65 ou
05 34 52 92 64



Transports

Serge Garcia, taxi tout transport

La route est son univers et son véhicule son lieu de travail. Installé depuis juin 2005 à Aussonne, Serge Garcia est conducteur de taxi. Depuis plus de dix ans, il est titulaire de cette licence « taxi » dont il est légitimement fier... une profession qu'il défend avec passion. A ce titre, il met son expérience au service de particuliers ou d'entreprises (possibilité de devis et de forfaits). De manière classique, Serge Garcia peut conduire ses clients vers n'importe quelle destination en France. Vous voyagez chargé ? Serge Garcia s'est équipé d'un véhicule spacieux qui peut contenir vos bagages. Il peut, sur réservation, vous amener ou vous récupérer à la gare à l'aéroport ou vers le futur PEX. Mais la licence de taxi lui ouvre aussi d'autres horizons d'intervention. Agréé par la Sécurité Sociale, Serge Garcia peut, sans avance de frais, assurer les Transports Assis Professionnels (TAP). Vous suivez un traitement ? Votre état de santé nécessite une série de soins ? Sur prescription, Serge Garcia vous amène et vous ramène sans déboursier d'argent. Il est habilité à faire régler les frais de transports directement auprès des organismes de prise en charge.

Enfin, Serge Garcia est aussi le chauffeur attentif des enfants malades ou handicapés qui fréquentent des établissements spécialisés de soins ou d'éducation.... Et ce, quel que soit leur âge : son véhicule est équipé de siège auto et de réhausseur. Sur accord et prise en charge du Conseil Départemental, Serge Garcia amène également ces petits clients à bon port.

Enfin, sur le plan pratique, pour les paiements, Serge Garcia est équipé d'un terminal « Cartes bancaires » (American Express accepté). Il est connecté et joignable sur

Taxi Aussonne – Tout transport – Tél 06 80 92 80 50

Site internet • Une rubrique pour l'économie

La commune apporte sa pierre à l'édifice pour faire connaître les acteurs locaux. Elle a chargé Jean-Paul Bernès et Marie Le Guiriec, élus municipaux, des relations avec les professionnels aussonnais. Elle vient aussi de créer une rubrique « vie économique » sur son site internet. Vous venez de vous installer ? Vous n'avez pas encore été contacté ? Vous n'avez pas répondu ? N'hésitez pas à contacter la mairie : ce service est gratuit.

Un onglet spécifique permet aux Aussonnais de trouver, en un clic, un professionnel dans la proximité et de privilégier les experts locaux. Vous cherchez un coiffeur, une entreprise de peinture, un informaticien.... consultez cette rubrique. Elle est accessible via l'onglet « vie économique » en page d'accueil, à gauche de l'écran. Le secteur des hébergements de tourisme (chambres d'hôtes...), jusque là intégré à la rubrique « Vie Pratique » a été transféré dans cette rubrique Vie Economique.

Contacts – Mairie d'Aussonne – 05 62 13 47 20

A consulter sur www.aussonne.fr



Couture

Impression de liberty joint l'agréable à l'utile

C'est l'envie, le besoin de créer qui a poussé Emmanuelle Cambus à s'investir dans son activité. Elle a imaginé « Impression de Liberty » comme un espace de... liberté pour son imagination très prolifique. Son matériau de prédilection, c'est le textile qu'elle travaille très habilement. Ses modèles sont uniques : ce sont ceux qui naissent de son imagination ou de la vôtre... Vous avez une fripe à customiser, une tenue à accessoriser ? Votre bout de chou veut une vraie robe de princesse pour le Carnaval ? Vous avez un simple ourlet à refaire, une fermeture éclair à remplacer ? C'est possible aussi. Impression de Liberty fait utile ou/et agréable. Emmanuelle Cambus déplace son atelier chez vous avec machine à coudre et matériel nécessaire. Vous êtes une entreprise, une association, vous voulez créer un accessoire unique, une pièce « corporate » pour un événement particulier, Impression de Liberty peut aussi vous donner des idées et les réaliser. Version diffusion, Impression de Liberty est de son temps. La boutique propose, en ligne, ses créations via sur le portail des créateurs français « A Little Market ». Elle dispose d'un blog. De fil en aiguille Emmanuelle Cambus fait aussi mûrir quelques projets plus culturels tels qu'une exposition en lien avec d'autres formes d'expression comme la photographie... A suivre !

Emmanuelle Cambus – Impression de Liberty
Confection d'accessoires en tissu, Ateliers créatifs,
Petites retouches sur rendez-vous.

Tél 06 74 19 91 20

cambus.emmanuelle@gmail.com

<http://impression-de-liberty.alittlemarket.com>

Blog : <http://impressiondeliberty.com>

Réseaux sociaux : Facebook : Impression de Liberty

Twitter : MaelivialDL Instagram et Pinterest



Services

Cabinet d'expertise comptable

Riche d'une longue expérience dans le domaine de l'expertise comptable, Bernard Mirer vient de créer un cabinet à Aussonne. Conseils, comptabilité pour les sociétés, les artisans, commerçants... Bernard Mirer offre une large gamme de services. En créant son cabinet, Bernard Mirer a également créé trois emplois.

Cabinet d'expertise comptable Bernard Mirer

450 chemin de Las Argilos

Contacts : secretariat.mirer@orange.fr - 05 61 48 31 83

Photo Photomouv' votre portrait à domicile



Elle a une passion pour les portraits et une formation solide en photographie. Depuis un an, Lola Vettese a fait de cette passion une activité professionnelle à part entière en créant Photomouv'. Très en phase avec son temps, elle propose des « shooting » pour tous, en solo, en famille, entre amis. Vous voulez fixer les bons moments de votre vie : grossesse, naissance, anniversaire... Photomouv' est aussi un studio mobile qui vient chez vous, dans votre univers familial. Et au-delà de cette spécificité « portrait », PhotoMouv' peut aussi faire des clichés dans le cadre événementiel comme des compétitions sportives, des soirées de gala ou des moments forts familiaux comme les mariages. Alors shooting perso ou photo de groupe, on contacte Lola Vettese : Photomouv' au 06 24 57 58 50 ou info@photomouv.fr

Santé Dermatologie



Installée depuis dix ans à Aussonne, Ewa Mirer, médecin dermatologue vient d'emménager dans de nouveaux locaux. Elle consulte désormais au 450 chemin de Las Argilos (face à l'école Louise-Michel).
 Tél : 05 34 57 52 78



Une saison bien démarrée

Après un Festival La Voix La Main particulièrement fréquenté, deux rendez-vous avaient été donnés au public Aussonnais. Le concert de l'ensemble Vocal A Croche Chœur a connu une large audience. Qualité du chœur et éclectisme du programme ont totalement séduit le public. L'acoustique parfaite de l'église laisse augurer d'autres soirées musicales de qualité.

Le deuxième rendez-vous était pris avec la Compagnie du Grimoire pour une soirée théâtrale. Avec une grande fidélité et fiabilité, cette troupe vient régulièrement chaque année présenter l'une de ses créations. Trois comédiennes sur scène et Eric Abrial, metteur en scène, en salle ont su convaincre dans une pièce légère « Ouvrages de Dames ». Dans une mise en scène sobre mais efficace, les trois comédiennes ont, par leur interprétation magistrale, manipulé à souhait le public qui a ri, et de bon cœur, à cette comédie douce-amère.

Salles municipales Une convention à l'étude

Pour mieux répondre aux demandes nombreuses d'occupation des salles municipales, une charte est en cours d'élaboration. Ce document soumis au Conseil Municipal déclinera toutes les exigences règlementaires et contractualisera la relation entre la commune et l'occupant temporaire. Ce document concernera tous les locaux déjà mis à disposition : salle des Fêtes, Halle aux Sports, salles n°1, n°2 et n°3, gymnase du collège Germaine-Tillion. Dans un souci de cohérence et d'équité, cette convention posera noir sur blanc les droits et devoirs de chacune des parties. Dans le même esprit, une charte d'affichage sera également établie. Le réseau d'affichage de la ville s'est renforcé (journaux lumineux, panneaux apposés en divers points de la ville...). Il améliore la visibilité sur les événements locaux. Pour optimiser la communication, la charte utilisera certains codes de lecture facilement identifiables comme le logo de la ville.

Boîtes à lire La culture dans la rue

Elles sont tendance et c'est tant mieux. Ne cherchez pas le modèle, vous n'en trouverez pas. Les boîtes à lire ont été mises à l'honneur par des artistes qui ont recyclé ainsi de vieux frigos, des placards mais aussi des boîtes faites juste pour des livres.... En fait, le contenant n'a aucune importance. Seul le principe compte. Il s'agit de mettre en dépôt, sur l'espace public, des ouvrages divers et variés.

Qui les dépose ? Vous, moi, nous... tout le monde. Vous avez des livres que vous ne souhaitez plus garder dans votre bibliothèque ? Ou au contraire, un titre que vous avez beaucoup aimé ? Ou encore un que vous avez en double ? Ne le jetez pas ! Vous le déposez dans une boîte à lire et c'est tout.

Qui les lit ? Vous, moi, nous... n'importe qui, un passant, une maman, une mamie qui garde son enfant dans le parc de jeux, un aîné qui veut passer du temps... Tous les cas de figure sont les bons.

Et après ? Une fois lus, vous pouvez ramener ces ouvrages où vous les avez trouvés ou dans une autre « boîte à lire ». Si les emplacements ne sont pas encore définis, deux boîtes à lire seront installées sur l'espace public.

Qui va les mettre en place ? Les plus jeunes ! Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont accepté cette mission de confiance (cf. 10-11). C'est l'un des projets fédérateurs de l'année. Ils vont travailler à ce projet et déterminer des sites pour installer ces boîtes à lire et assurer un suivi de cette action à la fois culturelle et citoyenne.

En bref

Concert – Encore en cours d'élaboration, un partenariat avec le Conseil Départemental devrait déboucher, au printemps, sur un concert.

Carnaval – Comme chaque année, le Carnaval de la ville sera organisé par le Comité des Fêtes. Il aura lieu le 31 mars. Rendez-vous à la Salle des fêtes à 18 h.

Festival – C'est encore loin, mais on retient déjà la date : le prochain Festival La Voix La Main aura lieu le samedi 14 octobre 2017.

Facebook 

Et toujours, pour plus de réactivité la ville est sur Facebook.... L'icône d'accès se trouve en haut, à gauche, de la page d'accueil sur le site :

www.aussonne.fr – facebook ou www.facebook.com/mairieaussonne



Foyer Rural, un nouveau bureau

Il avait souhaité prendre du recul et a été entendu. Depuis 2013 et le décès brutal de Christian Antony, Raymond Tesseydre, avait repris le flambeau à la tête du Foyer Rural. Trois ans plus tard, il laisse sa place et une nouvelle équipe dirigeante a pris le relais. « Dans un esprit associatif ouvert », dit Evelyne Albert, la nouvelle présidente qui souhaite, élargir encore les échanges avec les adhérents. Implanté depuis plus d'un demi-siècle dans la ville, le Foyer Rural reste l'une des associations les plus représentatives en terme d'adhérents et de disciplines prati-

quées. « Cette richesse, nous tenons à la garder et à multiplier les initiatives » dit Evelyne Albert. Aux rendez-vous traditionnels du calendrier pourraient donc s'en rajouter de nouveaux dans les prochains mois.

Le nouveau bureau

Présidente : Evelyne Albert
Vice-présidente : Ita Montagud
Trésorier : Jean-Marie Routaboul
Trésorier adjoint : Karine Delecourt
Secrétaire : Danièle Dartus
Secrétaire adjointe : Monique Mazau.



Les prochains rendez-vous

Le samedi 25 et le dimanche 26 février
 Vide Dressing à la Salle des Fêtes

Le dimanche 12 Mars
 Démonstration de Danse Modern-Jazz à la Salle des Fêtes

Lud'Aussonne Ouverte à tous

Aussonne n'a pas de ludothèque ? Qu'à cela ne tienne. Amateurs de jeux de société, quelques bénévoles du Foyer Rural ont décidé de pallier le manque. Vous voulez jouer ? Rendez-vous, le samedi soir, une fois par mois, l'idée c'est de passer une soirée familiale, amicale et ludique autour de jeux de société modernes. Le groupe vise les jeux parus depuis les années 2000 et vendus dans des magasins spécialisés. Jeux collaboratifs, d'ambiance, de stratégie... constituent la base du programme. Le classique Cluedo reste disponible mais, élu « Jeu de l'année 2016 », Mysterium, qui mêle enquête et coopération cartonne en ce moment. Colt Express vous permet de retrouver l'ambiance des meilleurs westerns et de vous convertir en bandit pour un soir ! Les enfants ne sont pas oubliés : à partir de 4 ans, accompagnés d'un parent, ils peuvent avoir leur table de jeu. ! Dès 8 ans, ils peuvent jouer seuls ou évoluer dans un groupe d'enfants du même âge. Les seuls indésirables sont... les jeux vidéos ! Ils sont exclus !

Lud'Aussonne est ouvert à tous les Aussonnais, un samedi par mois à 20 h dans les locaux de l'association, place du 8-mai-1945. Sous réserves, les prochaines soirées jeux ont été programmées les 25 février, 11 mars, 22 avril et 20 mai. Il suffit de se rendre au local pour participer.

Plus d'infos : ludaussonne@gmail.com - Tél 06 61 40 07 24





Blablacteurs

Le théâtre du cœur

L'an passé, les Blablacteurs avaient fait salle comble. Cette année, ils ont bluffé une assemblée tassée au siège près ! Partenaires d'associations caritatives locales, ils avaient aidé « les petits pieds de Lora » à marcher l'an dernier. Cette année, ils ont soutenu les Amis d'Emilien qui entourent le jeune adolescent. Ca, c'est côté cœur. Mais ce n'est

pas le seul atout pour remplir une salle. Côté scène, les Blablacteurs sont devenus en quelques années, une véritable compagnie d'acteurs doués. Amateurs éclairés, ils sont bouillonnants, passionnés et convaincants. Dans une pièce de JC Barc, ils étaient... à la noce ! Loin de la tragédie des Capulet et Montaigu dans Romeo et Juliette, l'emplu-

mage des familles Leguen et Chaput a maintenu le public dans un état d'hilarité chronique. Mise en scène très ingénieuse et jeu d'acteurs exceptionnel ont largement mérité l'ovation finale. La prochaine création est attendue avec impatience.



Salon d'automne

Manifestation de qualité, le Salon d'automne est devenu un événement incontournable de la saison culturelle. Pour preuve plus de cent personnes assistaient au vernissage. Le niveau technique autant que la diversité des œuvres présentées sont les garants de cette belle fréquentation. A noter que deux nouvelles sections étaient représentées : la peinture sur soie et les mangas. Le verdict était, comme toujours, laissé au public qui avait voté pendant tout le week-end. La charge de remettre les prix revenait à la nouvelle présidente, Evelyne Albert qui s'en est acquittée après un discours très chaleureux.

Les lauréats :

- Peinture : Francette Jacquel pour «Vue sur mer»
- Poterie : Claire Chevaux pour «La casa de Noël»
- Peinture sur soie : Anne Marie Haritchelhar pour «Regards»
- Loisirs créatifs : Joëlle Laurens pour « l'ours bouclette ».





Au Club de la Gaîté

Un nouveau président

S'il est un nom qui n'est pas usurpé, c'est bien celui du Club de la Gaîté. Pendant six ans, Serge Barbiero a assuré avec un exceptionnel dynamisme la présidence de l'association. Le 12 janvier, il laissait les clés, l'esprit serein ; sa mission, il l'a pleinement remplie. Les applaudissements nourris de l'assistance lors de l'assemblée générale le prouvaient. C'est Michel Odorico qui va prendre la relève. Connue pour sa jovialité, le nouveau président veut, avant tout, faire de ces moments de loisirs des temps de bonne entente, de plaisir et de convivialité. Dans une association qui compte près de 130 membres Michel Odorico s'emploiera à trouver le meilleur consensus. Fidèle lieutenant de Serge Barbiero et efficace secrétaire, Alain Dumont conserve son poste et le secondera.

Le nouveau bureau :

Président : Michel Odorico

Vice-présidente : Alda Genitoni,

Secrétaire : Alain Dumont

Trésorière : Anne-Marie Roger

Vérificatrice aux comptes : Thérèse Tonetto

Rugby

Galop d'essai satisfaisant pour le SAF XV

L'union faisant la force, c'est avec une grande sagesse que le club et l'école de rugby d'Aussonne avaient signé leur regroupement avec les clubs de Seilh et de Fenouillet. Les premiers mois de fonctionnement leur donnent raison. Renforcé en nombre, mieux doté en équipements et en sites, le rugby se porte mieux. A l'instar de l'école de rugby qui a, par exemple, brillé au tournoi JP Desclaux de Perpignan. La dynamique impulsée est profitable à tous. L'émulation joue à plein. Engagement, fair play, acquis techniques... et soutien inconditionnel des parents et supporters, SAF XV va de l'avant. Les amoureux d'ovale... et les autres peuvent s'intéresser à cette redynamisation à travers les sites tenus à jour.

<http://ecolederugbydeseilh.clubeo.com>

https://www.facebook.com/Seilh-Aussonne-Fenouillet-XV-1606635196267544/?ref=aymt_homepage_panel



En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Agir pour Aussonne avec la Gauche"

« En respect avec l'article 28 – « Droits d'expression des élus » - du Règlement Intérieur du Conseil Municipal voté en 2014, je tiens à informer les Aussonnais que la traditionnelle et amicale cérémonie dite des vœux du Maire, a été pour mon équipe municipale, un temps important de la vie de notre village : temps de rassemblement mais aussi moment d'échange, de partage et de convivialité avec des bénévoles associatifs, des agents de différentes administrations et services publics, des entrepreneurs et des citoyens investis... dans la diversité de leurs activités et dans le pluralisme de leurs actions.

Après les effroyables événements que nous avons dû subir en 2015 et 2016, la situation d'état d'urgence, mesure forte qui s'imposait et qui devait être prise sans hésitation possible, nous appelle à porter davantage encore les valeurs de la République, dont « le faire ensemble et le vivre ensemble ».

C'est pour organiser ce « vivre ensemble » que notre commune doit mettre en oeuvre cette force qu'est notre proximité de chacun de vous et assurer au mieux vos besoins et vos attentes.

Notre projet pour Aussonne se matérialise grâce à l'implication des agents communaux. Ils ont la lourde tâche de mettre en oeuvre nos intentions et de donner corps à nos ambitions. Sachons saluer leur engagement, leur collaboration efficace et précieuse.

Ce qui nous unit, c'est un service public ouvert, qui va de l'avant avec générosité et talent. »

Lysiane MAUREL
Maire d'Aussonne

La minorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Aussonne Unie, une nouvelle ambition"

Après trois refus de diffusion de texte par Mme le Maire, nous vous souhaitons tout simplement nos vœux pour 2017 aux Aussonnaises et Aussonnais.

L'équipe de l'opposition

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Services techniques

05 62 13 22 90

Police municipale :

05.62.13.47.24

Direction Service enfance-jeunesse-éducation

05 62 13 47 20

- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 89 82
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistants Maternels : 05 62 13 22 98
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour Adolescents (CLAP's) : 05 62 13 22 99
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28

Fax : 05 61 59 53 80

CCAS :

- Karine DANOS : 05 62 13 45 73
 - Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
 - Christelle ANGO : 05 62 13 48 65
- Lien Social - 200 route de Merville - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
 Contacts - 05 62 74 51 70
 Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

Ecoles

- Maternelle Louise Michel : 05 62 13 47 25
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Députée : Françoise Imbert
 A Colomiers - B.P 122 - 31772 Colomiers Cedex - Tél. 05 34 26 03 90 - A Aucamville - Tél. 05 62 80 45 88

Conseillers Départementaux :

Pascal Boureau - Line Malric
 Tél. 05 34 33 14 40

Conseiller juridique

Robert Oliet, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 14h

à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20

Assistantes sociales

- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie

Collecte de sang

Prochaines collectes de sang, plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - rubrique Agenda. ou www.dondusang.net / onglet chercher une collecte.

Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundis, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent

Tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

Aussonne Environnement

C. Masson Tél : 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 05 57

contact@aussonneadea.org

site : www.aussonneadea.org

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79

M. Sanchez - 05 61 85 08 25

Boule Lyonnaise

M. Darolles - 05 61 85 02 19

Cercle Canin Aussonnais

M. Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaieté

M. Odorico Michel

Comité des Fêtes

M. Rigaud - 05 62 13 47 20

Comm'un Accord

M. Péré - 05 62 67 58 55

Cuba en Ti

M Jacq - 06 89 87 91 14

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Présidente : Mme Ramirez

Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

Fnac

M. Gros : 05.61.85.13.17

Foyer Rural

Mme. Albert - Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative)

Mme Buonomo

Crèche : 05 61 85 19 93

Judo Aussonne Bushido

M. Bultez - contact@jab31.fr

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les petits pieds de Lora

www.facebook.com/Les-petits-pieds-de-Lora-

Les Amis d'Emilien

Tél 05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 06 18 95 56 10

badmintonaussonne@gmail.com

Association des Parents d'Elèves (APE)

Mme LUSSAN-ANGOT -

contact@apeaussonne.fr

FCPE Collège Tillion :

Mme Ochoa - 06 79 58 85 63

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

SAF XV (rugby)

D. Castera - 06 36 71 16 14

contact@rugby-club-seilh-fenuillet.fr

Tennis-Club Aussonnais

M. Busnel - 05 61 85 15 14

Tennis de table

Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43

Thieu Lâm

Arts Martiaux Vietnamiens

M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50

Union Harmonique

M. Odorico

Union Sportive Aussonnaise - Basket

M. Lefevre -

aussonne.basket@free.fr

Délégations Départementales ou Régionales :

• Chiens Guide d'Aveugles

Tél. 05 61 80 68 01

• Association des Sclérodermiques de France

Tél 05 63 60 63 68

Calendrier du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

En février

- Samedi 11 février à 21 h, soirée country organisée par Dancing d'Auss à la Salle des Fêtes D
- Dimanche 19 février à 15 h, loto du Club de la Gaieté à 15h à la Salle des Fêtes
- Dimanche 26 février à 12 h, à la Halle aux Sports Pierre-Denis, repas des aînés offert par la municipalité

En mars

- Vendredi 3 mars à 20 h 30, concours de belote organisé par les Fous du Volant à la Salle des Fêtes
- Samedi 4 mars à 20 h 3, soirée Bal-crêpes organisé par la FNACA à la Salle des Fêtes
- Jeudi 9 mars en matinée, Carnaval organisé par le Relais d'Assistants Maternels à la Salle des Fêtes
- Samedi 11 mars de 14 h à 18 h, atelier d'échange de savoirs organisé par le CCAS à la Salle des Fêtes
- Samedi 18 mars de 9 h 30 à 13 h, Rendez-vous Jobs d'Été à la Salle des Fêtes
- Dimanche 19 mars à 11 h commémoration à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc au Monument aux Morts,
- Dimanche 19 mars à 12 h, repas de printemps du Club de la Gaieté à la Salle des Fêtes
- Vendredi 31 mars - Carnaval de la ville organisé par le Comité des Fêtes. Rendez-vous à la Salle des fêtes à 18 h.

En avril

- Dimanche 9 avril - Course cycliste organisé par le Cyclo club départ de la course à 13h
- Du samedi 14 au lundi 16 avril au stade, Tournoi International de Football organisé par l'étoile Aussonnaise
- Vendredi 21 avril à 20h30 à la Salle des Fêtes, loto organisé par l'APE
- Samedi 22 avril de 14h à 18h à la Salle des Fêtes, atelier d'échanges de savoirs organisé par le CCAS
- Dimanche 23 avril, à l'école Jules-Ferry, premier tour des élections présidentielles
- Vendredi 28 avril à 20h30 à la Salle des Fêtes, soirée belote organisée par les Fous du Volant Aussonnais
- Dimanche 30 avril, commémoration Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Etat civil

Naissances : Thibault Viel (28-09) – Tasnim Slimani (05-10) – Elyna Rouleau (06-10) – Sandro Ferreira-Lopes (07-10) – Neil Jagut (07-10) – Selena Philoux (10-10) – Stela Brullin (13-10) – Noémie Schattel-Ly Bliia May (17-10) – Yanis David (18-10) – Amaury Thoosen (19-10) – Maveul Sapin (28-10) – Kellyan Cartan (31-10) – Théo Boyé (08-11) – Yolan Abadia (11-11) – Sèm Colvil (17-11) – Ben Boitan (18-11) – Raphaël Benichou (23-11) – Armonie Pubert (29-11) – Haroun Cappel (01-12) – Ezio Saurel-Canton (04-12) – Gina Mancini (11-12) – Etienne Ourmières (17-12) – Pierre Barthe (22-12) – Clara Lemonon (22-12) – Léon Averseng-Carrière (26-12)

Mariages : Christian Albrespy et Alexandra Bochnakova (15-12)

Décès : Marguerite Drouin (07-10) – Robert Costa (14-10) – Jersey Eret (24-10) – Josette Larrieu (01-11) – Roland Guibberti (22-11)

Téléthon

C'était une première : l'école Jules-Ferry au grand complet a organisé un « Cross des Ecoles » pour le téléthon. Elle revenait ainsi à la philosophie originelle de cette manifestation : « mobiliser des forces pour ceux qui n'en ont plus ». Tous les enfants, depuis la section des tout-petits jusqu'aux CM2 ont fait leur cette cause. Les parcours étaient étudiés en fonction de l'âge et, pour les plus grands, une préparation avait été



faite dans le cadre de l'Education Physique et Sportive. Cette manifestation a bénéficié du soutien et des conseils de la Fédération Française d'Athlétisme. La commune a contribué à l'effort au travers de ses services : les Accueils de Loisirs aidaient à l'encadrement, la police municipale veillait au bon déroulement de la manifestation, les services techniques avaient préparé la piste et cloisonné les « coulisses » en plein air. Mais la réussite de cette manifestation est à mettre à l'actif d'un corps enseignant très impliqué qui a su prévoir une organisation au cordeau pour ce cross XXL. Aidés par les Parents d'Elèves, l'équipe éducative n'a rien laissé au hasard. Une réussite complète.

De son côté, le service jeunesse-éducation avait lancé une opération « une pile-un don ». A l'issue de cette opération, 270 kg de piles ont été récupérés. Ils ont été remis à une filière de récupération dont la compensation financière a été reversée à l'AFM



Noël A Notre-Dame du Rosaire, un esprit de paix



La restauration réussie de Notre-Dame du Rosaire a ravivé l'enthousiasme de l'équipe paroissiale. Elle s'est particulièrement investie dans la décoration du lieu pour Noël, temps fort de la vie pastorale. Très orientale dans son style, la crèche plaidait pour un esprit de paix et de fraternité. Riche dans son décor et ses scènes de vie, elle a été particulièrement remarquée. Depuis sa réouverture, des bénévoles tiennent des permanences pour permettre aux Aussonnais de se recueillir, mais aussi de mieux connaître l'histoire locale à travers celle de son église. A titre expérimental, la période de Noël a aussi été mise à profit pour mettre en lumière les vitraux. Des spots

intérieurs restent allumés la nuit et sont éteints dans la journée. Cette mise en lumière est effectuée manuellement mais pourrait prochainement être automatisée.

L'église peut être visitée lors de permanences organisées par des bénévoles qui peuvent vous éclairer sur l'histoire de cet édifice.

Elles ont désormais lieu :

Le vendredi et le samedi de 10h à 12h

Le mercredi et le samedi de 15h30 à 17h30

Petite enfance Les Asmats et le Père Noël, un conte pour enfants sages



Ils n'auraient pas passé Noël sans ! Comme chaque année, les assistantes et assistant maternels du RAM ont fêté Noël à leur manière en réalisant, pour « leurs » petits, un conte musical à leur hauteur. Les ingrédients sont, bien sûr, toujours les mêmes : un conte simple, accessible et éducatif, des personnages emblématiques et... animaliers et... des chansons reprises en chœur. Et chaque fois, avec quelques bouts de ficelle, une bonne dose d'imagination et des heures de patience à répéter les scènes et à créer costumes et décors, ces « nounous » recréent un monde merveilleux le temps d'une matinée. 70 enfants et 33 « ASMAT » ont, cette année encore, repris en chœur les chansons qui font fondre le Père Noël !

